



CAPEA NUMÉRIQUE

L'artisanat 2.0 : les outils numériques pour faciliter votre quotidien

Comprendre et utiliser au quotidien le numérique et mettre en oeuvre concrètement votre projet



Eric FOURNIER,
Electricien plombier

Nous avons suivi le dispositif CAPEA Numérique car des investissements étaient prévus sur le matériel informatique. Nous ne voulions pas nous tromper dans les achats mais investir en fonction de nos réels besoins numériques. La réunion d'information, organisée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, m'a convaincu qu'il était nécessaire de m'inscrire. J'attendais tout de cette formation sans vraiment connaître et comprendre le mot « numérique ». Je pensais que la formation était ciblée beaucoup plus sur le poste administratif géré par ma femme.

**Je recommande
CAPEA Numérique
à mes collègues artisans.
Depuis la formation à la mise
en place des outils, je me suis
réconcilié avec l'informatique
et la tablette est ma deuxième
« caisse à outils ».**

Grâce à CAPEA Numérique, notre entreprise a mis en place l'agenda partagé et créé une page professionnelle Facebook, a intégré la prise de photos et vidéos, la prise de rendez-vous de chantiers, les devis et le catalogue produits, le scan des plans chez les clients.

Grâce à la formation, j'ai découvert des possibilités

numériques de plus en plus grandes. En parallèle, le passage du consultant en entreprise a facilité la mise en oeuvre des outils. C'est un investissement en temps important les premières semaines mais c'est indispensable. Ce dispositif, créé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, est adapté aussi bien aux artisans en rupture avec l'informatique ou « dépassés », que ceux qui ont des connaissances en informatique.

245 entreprises
nous ont déjà fait confiance...
Pourquoi pas vous ?

Dispositif créé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire et financé par



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Région
Pays de la Loire

Vous avez des questions, nous avons des solutions.

Une démarche de progrès adaptée à vos besoins alternant :

- **6 demi-journées de conseil personnalisé et d'accompagnement individuel**

Par un consultant pour vous aider à améliorer votre quotidien et la compétitivité de votre entreprise par l'utilisation d'outils numériques performants et adaptés à vos besoins.

- **3 journées de formation collective**

Pour mieux comprendre les nouveaux usages et intérêts des outils numériques, découvrir les outils et applications dédiés au développement des entreprises artisanales.

Un accompagnement sur-mesure pour votre entreprise (*)

- **Conseil (HT)** pris en charge (selon conditions) par la Région des Pays de la Loire.
- **Formation** prise en charge (selon conditions) par le Fonds d'Assurance Formation dont dépend l'entreprise.

Pour en savoir plus, contactez-nous

▶ Siège 02 51 13 31 31	Direction Régionale Economie et Territoires vcareil@artisanatpaysdelaloire.fr
▶ Loire-Atlantique 02 51 13 83 22	Service aux Entreprises entreprises44@artisanatpaysdelaloire.fr
▶ Maine-et-Loire 02 41 22 61 04	Service aux Entreprises entreprises49@artisanatpaysdelaloire.fr
▶ Mayenne 02 43 49 88 72	Service aux Entreprises entreprises53@artisanatpaysdelaloire.fr
▶ Sarthe 02 43 74 53 61	Service aux Entreprises entreprises72@artisanatpaysdelaloire.fr
▶ Vendée 02 51 44 35 40	Service aux Entreprises entreprises85@artisanatpaysdelaloire.fr

Conditions

(*) **Éligibilité** : entreprise créée depuis au moins 3 ans, avec ou sans salarié, immatriculée au répertoire des métiers

Tarif : se renseigner auprès de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Région
Pays de la Loire

Retrouvez nous aussi sur
www.artisanatpaysdelaloire.fr